DECRET N° 2010-043 DU 16 FEVRIER 2010

portant nomination de Monsieur Pascal WANOU en qualité de Directeur du Festival International de Théâtre du Bénin (FITHEB).

CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement :
- Vu le décret n° 2009-579 du 06 novembre 2009 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du FITHEB;
- Sur proposition du Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, suite à l'élection par le Conseil d'Administration du FITHEB de Monsieur Pascal WANOU;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 février 2010 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Conformément aux résultats des élections du Conseil d'Administration du FITHEB, Monsieur **Pascal WANOU** est nommé Directeur du Festival International de Théâtre du Bénin.

<u>Article 2</u>: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 16 Février 2010

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

do 3

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Galiou SOGLO

AMPLIATION: PR 6, AN 4, CS 2, CC 2, CES 2, HAAC 2, MCAPLN 4, MEF 4 AUTRES MINISTERES 28, SGG 4, DGBM- DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM- IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-

G &